



Gilles Alglave, président de l'association Maisons Paysannes de France* : *« Nous redécouvrons les savoir-faire anciens et œuvrons à leur diffusion. »*

Quelle est la raison d'être de votre association, Maisons Paysannes de France ?

Gilles Alglave : Notre association est née en 1965 avec un objectif central : œuvrer à la prise en compte du patrimoine rural, qui n'est pas toujours visible et reste mal connu. Cela concerne tant le bâti que l'environnement paysager. Notre but est que le plus grand nombre comprenne l'importance qu'il y a à le conserver et à le réhabiliter, mais aussi qu'on puisse aujourd'hui construire dans une approche contemporaine en s'inspirant des modèles passés. Pour réaliser cette sensibilisation et démontrer toute la valeur de ce patrimoine pluriel, nous pouvons notamment mettre en avant les spécificités écologiques du bâti ancien et des matériaux qui étaient alors utilisés.

Les savoir-faire anciens tenaient-ils compte des considérations écologiques ?

G. A. : On ne parlait pas encore d'écologie. C'est un concept relativement récent. Mais si le terme n'était pas employé, les activités humaines étaient déjà réfléchies en prenant en compte l'environnement. Lorsqu'on bâtit avant 1948 (l'habitat considéré comme ancien est antérieur à cette date), on se concentre uniquement sur les moyens, les matériaux dont on dispose. Quelque chose nous fait défaut ? On doit alors s'en passer. On ne fait pas venir des matériaux de l'autre bout du monde comme cela peut être le cas aujourd'hui. La notion de circuit court est déjà là. Nous nous inspirons donc à présent du mode de pensée des anciens, de leur manière de travailler en lien avec leur écosystème. Ce sont des modèles pour nous et de véritables supports de développement économique pour les territoires.

Le bâti ancien a des atouts en matière de durabilité. Mais il implique une prise en charge spécifique...

G. A. : Le bâti ancien est bioclimatique, conçu pour nourrir des interactions avec son environnement. Il a été construit avec des matériaux respirants, géo ou biosourcés, tels la terre, la paille, le chanvre, le lin, le bois ou encore la laine de bois. Cela implique le

respect de certaines règles, afin de garantir en particulier l'équilibre hygrothermique. Mettre à mal cet équilibre peut nuire au mode de fonctionnement de l'habitat respirant et générer des perturbations (humidité, moisissures, dégradation de l'air...). C'est pour cela qu'il est essentiel de prendre en compte les spécificités du bâti ancien lorsqu'on se penche par exemple sur des travaux d'économie d'énergie, sur l'amélioration des performances thermiques et du confort intérieur. On ne peut traiter un habitat réalisé avec des matériaux respirants de la même manière qu'une construction contemporaine faite de béton ou de matières plastiques, dotée d'une grande étanchéité et aérée par une VMC. Il faut dans le même temps avoir à l'esprit que des matériaux utilisés pour le bâti ancien (terre, pierre d'une certaine épaisseur...) ont une inertie naturelle qui leur permet de lutter contre les transferts de chaleur. De ce fait, la maison ancienne doit être considérée comme un écosystème particulier. Des connaissances spécifiques sont donc nécessaires lorsqu'on doit intervenir sur du bâti ancien, et nous travaillons à leur diffusion.

Les matériaux anciens possèdent un autre atout : ils favorisent le réemploi et le recyclage...

G. A. : Des matériaux comme la terre ou le bois sont durables. Ils peuvent faire l'objet d'un recyclage simple à réaliser et naturel, aucun processus chimique ne modifiant leur nature. Nous sommes là dans une économie de moyens et de matières. Cette logique de réemploi doit d'ailleurs également prévaloir à l'échelle des bâtiments eux-mêmes. Détruire une grange, par exemple, représente un immense gâchis. Elle peut trouver une autre destination. Nous cherchons donc à diffuser au maximum cette culture du réemploi.

La restauration du patrimoine implique la maîtrise de certaines techniques. Ces savoir-faire parfois très anciens ont-ils pu être conservés ?

G. A. : Il faut parfois les redécouvrir, les reconquérir, et cela fait aussi partie des missions de notre association. Ce sont des connais-

sances qui se transmettaient souvent oralement, des métiers qu'on apprenait sur le tas. Les savoir-faire étaient acquis sur le long cours, au contact de ceux qui les maîtrisaient déjà. C'est donc une richesse que nous avons perdue et qu'il faut retrouver. Nous nous sommes penchés sur cette question en ce qui concerne par exemple les techniques de construction en terre crue. Des travaux ont été menés durant quatre ans avec différents partenaires, notamment des praticiens, afin de collecter tous les savoir-faire. En lien avec le ministère de la Transition écologique, nous avons alors cherché à passer d'une tradition orale à la rédaction de règles de l'art. Des guides de bonnes pratiques ont été publiés, détaillant six techniques autour de la terre: le pisé, la bauge, le torchis, l'adobe, le terre-paille et les enduits de terre.

Observez-vous aujourd'hui un intérêt croissant pour la préservation de ce patrimoine bâti et des savoir-faire qui l'accompagnent ?

G. A.: Des initiatives voient en effet le jour en ce sens dans différents territoires. En Occitanie, par exemple, des élus ont pris conscience de l'importance des techniques autour du travail de la terre et de leur place dans le patrimoine et l'identité de la région. Des réflexions sont donc menées pour une transmission des savoir-faire et la formation des professionnels pour entretenir les bâtiments comme il convient... C'est une culture nouvelle qu'il faut diffuser. Cela peut se faire au sein d'un territoire, au sein d'un parc naturel régional, où un inventaire des richesses patrimoniales peut être réalisé. Des richesses qui représenteront par ailleurs des supports précieux pour les activités touristiques, économiques ou de formation.

* À découvrir sur le Salon International du Patrimoine Culturel Du 27 au 30 octobre

Manuel Duveau, murailler: « La pierre sèche, une activité écologiquement irréprochable »

En quoi la réalisation de murs en pierres sèches est-elle respectueuse de l'environnement ?

Manuel Duveau: C'est une activité écologiquement irréprochable. Elle permet des économies de moyens et de déplacements: les pierres utilisées sont prélevées localement. Il n'y a pas d'obsolescence. Un mur s'écroule? Les pierres peuvent servir à nouveau. Il est possible de prendre des petites pierres dans un champ ou de récupérer les chutes d'un tailleur de pierre. L'idée de recyclage est donc très présente.

Les techniques du métier de murailler sont-elles longues à acquérir ?

M. D.: On progresse dans la connaissance à force de pratique. Il faut compter deux à trois ans pour une bonne maîtrise technique mais aussi pour avoir la rapidité nécessaire afin de pratiquer sur les chantiers. Ceux qui ont été formés dans le secteur du bâtiment font face à un défi car ils doivent oublier les apprentissages antérieurs. Les pierres sèches ne se posent pas comme les pierres « collées », on ne choisit pas les mêmes faces, ni le même alignement. De plus, diverses techniques existent: certains muraillers sont tailleurs de pierre et vont donc équarrir et transformer la pierre avant de la poser. J'ai une approche différente, plus brute: je considère que pour faire des murs, il faut le moins d'outils possible.

Actuellement, quelle est la conjoncture du marché des réalisations en pierres sèches ?

M. D.: On note un intérêt croissant. La population est de plus en plus sensible aux questions environnementales, au recyclage. Les demandes sont diverses: l'aménagement d'un verger chez un particulier, la réalisation de chantiers publics... Nous rénovons aussi des bâtiments. On peut par exemple nous demander d'adapter l'agencement d'une ferme ancienne et de ses terrasses aux besoins contemporains. Pour ce faire, nous pourrions être amenés à démonter et à repositionner des murs. C'est un autre atout de la pierre sèche: les constructions sont parfaitement modulables.



Page de gauche: portrait de Gilles Alglave, président de l'association Maisons Paysannes de France. Ci-dessus: logis seigneurial en torchis du Castet de Sainte-Christie-d'Armagnac (Gers), édifié entre le ^{xv}e et le ^{xvi}e siècle. Les techniques de l'adobe, du pisé et du torchis ont été choisies pour sa restauration. C'est un exemple unique en Europe de bâti en terre crue de cette époque.